

DEPARTEMENT DE LA MARNE



COMMUNE DE CERNAY-LES-REIMS

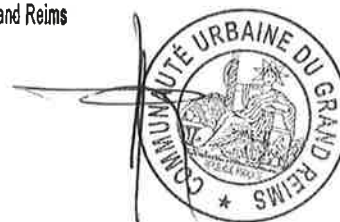
REGISTRE DE CONCERTATION

PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

=====

Pour la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Nathalie MIRAVETE
Vice-Présidente



CONCERTATION SUR :

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Cernay-Lès-Reims

Modalités de mise à disposition : fixées par décision n°BC-2021-76 du bureau communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims en date du 23 septembre 2021.

Concertation tout au long de l'élaboration du projet jusqu'à son arrêt en application de l'article L.103-3 du code de l'Urbanisme

Siège de la concertation : mairie de Cernay-Lès-Reims

Autres lieux de consultation du dossier : site internet de la communauté urbaine du Grand Reims : www.grandreims.fr

Registre de concertation comportant : 10 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Madame la Vice-Présidente du Grand Reims, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom de la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims à la mairie siège de l'enquête

PROTECTION DES DONNEES

Les informations transmises volontairement par les pétitionnaires sont traitées dans le cadre des enquêtes publiques, mises à disposition et concertations conformément au Code de l'Environnement.

Elles sont publiées sur le site internet du Grand Reims et dans les registres papier en mairie pendant la durée des enquêtes publiques/mises à disposition et concertations (nom, prénom de la personne et contenu de l'observation). Les coordonnées personnelles (numéro de téléphone, adresses mail...) ne sont, elles, pas rendues publiques.

Plus d'informations sur <https://www.grandreims.fr/rgpd>



